

## 01 | REGLEMENTATION

Vous allez vous inscrire aux épreuves anticipées du baccalauréat général ou technologique – session 2022-2023. Ces épreuves compteront pour la session 2024 du baccalauréat général ou technologique (*épreuves de terminale*).



Pour toute communication par mail, merci d'indiquer : **nom, prénom, n° de candidat, série et département**.  
[ce.dec1@ac-bordeaux.fr](mailto:ce.dec1@ac-bordeaux.fr)

### 1 | VOUS REDOUBLEZ VOTRE CLASSE DE PREMIERE

Vous devez de nouveau subir toutes les épreuves, les notes obtenues se substituent à celles de l'année précédente (*arrêté du 16 juillet 2018 relatif aux épreuves anticipées*).

### 2 | VOUS ETES EN TERMINALE ET VOUS REPASSEZ LES EPREUVES ANTICIPEES

**Vous ne devez pas vous inscrire ici.** L'inscription aux épreuves anticipées est comprise dans l'inscription aux épreuves terminales. La mention « Inscrit » est indiquée sur votre confirmation d'inscription.

### 3 | VOUS ETES EN SITUATION DE HANDICAP

Les consignes pour la session 2022/2023 sont en ligne sur :

<http://www.ac-bordeaux.fr/cid78615/amenagement-epreuves-pour-les-eleves-presentant-handicap.html>

Les demandes doivent être adressées dès à présent au **Rectorat de Bordeaux – DEC 1 – CS81499 – 33060 BORDEAUX CEDEX**

Date limite des demandes d'aménagement d'épreuves : **le 16 décembre 2022**, sinon votre demande sera refusée.

**ATTENTION** : les demandes d'aménagements d'épreuves sont à formuler dès maintenant pour les épreuves anticipées de 1ère ET pour les épreuves de terminale.

### 4 | FRANÇAIS – ORAL

Vous trouverez au lien suivant :

> la définition de l'épreuve : <https://www.education.gouv.fr/bo/20/Special7/MENE2019312N.htm>

La convocation que vous recevrez au mois de mai 2023 comportera les instructions pour l'envoi du récapitulatif des textes étudiés au format numérique.

## 02 | INFORMATIONS PRATIQUES

### 1 | DOCUMENTS



Tous les documents (*convocations, décisions d'aménagements d'épreuves, copies et relevé de notes*) vous seront transmis exclusivement sur votre espace CYCLADES.

Un courriel vous sera alors adressé à l'adresse utilisée pour votre inscription.

Vous devez consulter régulièrement cette boîte mail (y compris les spams) et votre compte CYCLADES.

**Il est déconseillé de changer d'adresse mail en cours d'inscription.**



### 2 | CONVOCATIONS

Sur votre espace CYCLADES, vous recevrez une convocation :

- en avril pour les épreuves de tronc commun (si vous choisissez d'être évalué en classe de première) ;
- en mai pour les épreuves de français

**Si au 30 mai 2023 vous n'avez pas de convocation**, signalez-le à [ce.dec1@ac-bordeaux.fr](mailto:ce.dec1@ac-bordeaux.fr), en précisant votre N° de candidat

### 3 | CALENDRIER



<https://www.education.gouv.fr/reussir-au-lycee/le-baccalaureat-general-10457>

### 4 | BACCALAUREAT 2023



Pour plus d'informations :  
<https://www.education.gouv.fr/reussir-au-lycee>

# 03 | OPERATIONS D'INSCRIPTION

INSCRIPTION AUX EPREUVES ANTICIPEES DE PREMIERE : DU 1<sup>ER</sup> DECEMBRE AU 16 DECEMBRE 2022

L'inscription se fait en ligne en cliquant sur le lien ci-dessous (ou en copiant cette adresse dans votre navigateur Mozilla Firefox ou Internet Explorer) :  
<https://cyclades.education.gouv.fr/cyccandidat/portal/login>

Aucune inscription ne sera acceptée après la date limite

## 1 | CREATION DU COMPTE (UNIQUEMENT SI LE CANDIDAT N'A PAS DE COMPTE)

Si vous possédez déjà un compte CYCLADES (ex : candidat qui redouble), connectez-vous et passez à l'étape 3.

Remplissez le formulaire :

Vos noms, prénoms, date et lieu de naissance doivent être identiques à votre carte d'identité. Celle-ci sera à présenter lors des épreuves.

**Attention à la saisie des données : celles-ci ne sont pas modifiables au moment de l'inscription.**

Notez et enregistrez votre adresse mail et votre mot de passe

Une adresse mail ne peut correspondre qu'à un compte et à un candidat.

## 2 | ACTIVATION DU COMPTE

Vous allez recevoir un mail contenant un lien. En cliquant dessus dans les 48h, vous activerez votre compte. Sinon, il faudra recommencer la création du compte.

Vous pouvez maintenant vous connecter à votre compte CYCLADES

Si vous avez oublié votre mot de passe, cliquez sur le lien « Mot de passe oublié », réinitialisation du mot de passe et saisissez votre adresse mail. Vous recevrez un mail avec un lien vous permettant de créer un nouveau mot de passe.

## 3 | INSCRIPTION AUX EPREUVES

The image shows a navigation menu with four items: 'M'inscire', 'Mes documents', 'Les formulaires', and 'Mes justificatifs'. Below this, a 'Concours ou Examen' dropdown menu is open, showing 'Examen' selected. To the right, a list of exam types is displayed under the heading 'Examen': 'AUTRES EXAMENS', 'BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL', 'CERTIFICAT DE FORMATION GÉNÉRALE', 'DIPLOME NATIONAL DU BREVET', and 'ÉPREUVES ANTICIPÉES DU BACCALAURÉAT'. Below this, a list of academies is shown under the heading 'Académie ou pays d'inscription': 'ACADÉMIE D'AIX MARSEILLE', 'ACADÉMIE D'AMIENS', 'ACADÉMIE D'ORLÉANS-TOURS', 'ACADÉMIE DE BORDEAUX', 'ACADÉMIE DE CAEN', 'ACADÉMIE DE CLERMONT-FERRAND', and 'ACADÉMIE DE COCOT'. A 'Valider' button is located at the bottom right of the selection area.

## CHOIX DE LA CATEGORIE DU CANDIDAT

Vous ne suivez pas de cours	<b>INDIVIDUEL</b>
Vous suivez des cours par le CNED en classe libre (voir le certificat de scolarité ou le document d'inscription au CNED)	<b>INDIVIDUEL</b> Vous devez alors cocher la case « vous suivez des cours par correspondance au CNED ».
Vous suivez des cours par le CNED en classe réglementée (voir le certificat de scolarité ou le document d'inscription au CNED)	<b>CNED SCOLAIRE</b> <b>Depuis cette session, le CNED vous inscrit à l'examen du baccalauréat.</b>

## CHOIX DE L'ETABLISSEMENT DU CANDIDAT

<b>INDIVIDUEL</b>	Le choix de l'établissement (ou centre d'écrit) correspond à la <b>zone géographique dans laquelle vous souhaitez être convoqué(e)</b> , dans la limite des places disponibles.
<b>CNED SCOLAIRE</b>	<b>Depuis cette session, le CNED vous inscrit à l'examen du baccalauréat</b>

## DEMANDE D'AMENAGEMENT D'EPREUVES

Voir rubrique I-3 Réglementation (page 1) de cette notice.

Cochez la case « oui » si vous avez fait une demande d'aménagements d'épreuves au titre du handicap.

## FORME DE PASSAGE

Vous choisissez votre forme de passage au Baccalauréat :

- choix 1 : évaluation ponctuelle en Terminale uniquement
- choix 2 : évaluation ponctuelle en 1<sup>ère</sup> et en Terminale



**Ce choix est définitif et concerne toutes les épreuves (tronc commun et enseignement optionnel).** Il n'est pas possible de faire un choix différent sur certaines épreuves.

**A la fin de cette notice vous trouverez le détail des épreuves à passer selon la forme de passage choisie.**

Les candidats scolarisés au CNED bénéficient du contrôle continu sur les 2 années du baccalauréat. A ce titre, vous vous engagez à être évalués par le CNED (hormis pour l'EPS : épreuves ponctuelles en terminale)

Les **candidats individuels uniquement** (les candidats CNED SCOLAIRE ne sont pas concernés).

## EPREUVES OPTIONNELLES

En choisissant une épreuve optionnelle, vous vous engagez à subir cette épreuve en première et/ou en terminale, suivant votre choix de forme de passage.



**Les épreuves pourront être organisées en dehors de votre département, ou dans une autre académie.**

Toutes les notes seront comptabilisées (même inférieures à 10/20) et affectées d'un coefficient 2 qui s'ajoute aux coefficients classiques de 100. **Une absence comptera pour 00/20.**

Si vous êtes en situation de handicap, ou d'inaptitude partielle permanente, vous pouvez demander un aménagement pour l'épreuve optionnelle d'EPS.

La pièce justificative devra être déposée sur Cyclades après l'enregistrement de l'inscription.

Pour plus d'informations :  
<https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo41/MENE2121399N.htm>



## CHOIX DES ENSEIGNEMENTS

Qualification	Catégorie du candidat	Séries	Choix des enseignements
Baccalauréat général	INDIVIDUEL		3 spécialités <b>dont</b> la spécialité non poursuivie en terminale évaluée en fin de première (ou en fin de terminale selon votre choix de forme de passage)
	CNED SCOLAIRE		3 spécialités <b>A la fin du 3<sup>ème</sup> trimestre, vous devez vous connecter à nouveau sur votre compte CYCLADES pour choisir la</b> spécialité non poursuivie en terminale évaluée en fin première
Baccalauréat technologique	INDIVIDUEL CNED SCOLAIRE	STMG ST2S STI2D STD2A STHR	<b>Le choix de la série détermine les 3 spécialités dont</b> la spécialité non poursuivie en terminale évaluée en fin de première
		STL	<b>Le choix de la série STL détermine 2 spécialités.</b> La spécialité non poursuivie en terminale évaluée en fin de première est obligatoirement biochimie biologie Vous devez choisir une 3 <sup>ème</sup> spécialité parmi : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Biotechnologie</li> <li>• Sciences Physiques Chimiques en Laboratoire</li> </ul>
		S2TMD	<b>Le choix de la série S2TMD détermine la spécialité non poursuivie en terminale évaluée en fin de première.</b> <b>Vous devrez choisir 2 autres spécialités :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Culture et sciences chorégraphiques + pratique chorégraphique</li> <li>• Culture et sciences musicales + pratique musicale</li> <li>• Culture et sciences théâtrales + pratique théâtrale</li> </ul>



Candidat CNED scolaire : Depuis cette session, le CNED vous inscrit à l'examen du baccalauréat.



Choix des langues vivantes A et B : En fonction des langues choisies, vous pouvez être convoqué(e) dans un centre d'examen situé en dehors de votre département ou dans une autre académie. Les frais de déplacement et d'hébergement sont alors à votre charge. Une absence comptera pour 00/20.

## SPORTIFS DE HAUT NIVEAU

Pour les épreuves optionnelles, vous bénéficiez d'une dispense de la partie pratique physique, vous obtenez alors 12/12 à cette partie, sous réserve de vous présenter à l'oral (notée sur 8 points).

Précision : Le candidat SHN doit figurer ou avoir figuré pendant sa scolarité au lycée sur les listes du ministère chargé des sports selon l'un des statuts suivants :

- inscrit sur la liste des sportifs de haut-niveau (Élite, Senior, Jeune) arrêtée par le ministère chargé des sports ;
- inscrit sur la liste des « Espoirs » arrêtée par le ministère chargé des sports ;
- inscrit sur la liste des partenaires d'entraînement arrêtée par le ministère chargé des sports ;
- ne figurant pas sur les listes ministérielles et appartenant à des structures d'entraînement labélisées par le ministère chargé des sports (Pôle France, Pôle France Jeunes, Pôle Espoir) ;
- appartenant à un centre de formation de l'un des 11 clubs professionnels agréés et bénéficiant d'une convention de formation prévue à l'article L. 211-5 du code du sport, à fournir à l'inscription ;
- juge et arbitre inscrit sur la liste de haut niveau établie par le ministère chargé des sports.

Vous devez déposer la pièce justificative dans Cyclades après l'enregistrement de l'inscription.

Ce justificatif émane uniquement du ministère chargé des sports à l'inscription (pas d'attestation de club sportif) sur : <http://www.sports.gouv.fr/pratiques-sportives/sport-performance/Sport-de-haut-niveau/article/Liste-ministerielles-de-sportifs>

# 04 VÉRIFICATION DES DONNÉES CYCLADES

Mon inscription

## ACADÉMIE DE BORDEAUX - ÉPREUVES ANTICIPÉES DU BACCALAURÉAT - 2022

N° candidat 02148688683  
N° inscription 001 Version 01  
Etat candidature Inscrit  
Créée le 24/11/2021 11:00

### Qualification présentée

Qualification présentée Baccalauréat général  
Enseignements Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques  
Numérique et sciences informatiques  
Physique-chimie  
Enseignement de spécialité suivi uniquement en 1ère Numérique et sciences informatiques

Deux choix proposés :

- évaluation ponctuelle Terminale uniquement
- évaluation ponctuelle 1<sup>ère</sup> et Terminale

Forme de passage Evaluations ponctuelles 1ère et terminale

### Identification du candidat

Civilité MONSIEUR  
Nom de famille DUPONT  
*Nom de naissance*  
Nom d'usage -  
*Nom marital par exemple*  
Prénoms Gustave  
INE -  
Date de naissance 18/12/2005  
Commune de naissance BORDEAUX  
Département, DOM ou COM de naissance 033  
Pays de naissance FRANCE (DONT OUTRE-MER)  
Nationalité Français

Les noms de famille, prénoms, date et lieu de naissance doivent obligatoirement être identiques à la carte d'identité. Ces éléments figureront sur le diplôme.

### Adresse et contact

Adresse 18 Rue des papillons  
33200 BORDEAUX  
FRANCE (DONT OUTRE-MER)  
Téléphone personnel mobile 0601020304  
Téléphone personnel -  
Adresse mail [vanessa.gentel@ac-bordeaux.fr](mailto:vanessa.gentel@ac-bordeaux.fr)

Des notifications automatiques seront envoyées à cette adresse dès qu'un nouveau document sera disponible sur l'espace candidat.

### Situation du candidat

Catégorie socio-professionnelle Policiers et militaires d'un représentant légal

### Informations candidature

Catégorie du candidat INDIVIDUEL

Votre établissement INDIV CUB RIV.DROITE (033018SJ)

À choisir suivant la zone géographique souhaitée

Handicap Non

Oui = si j'ai déjà obtenu des aménagements d'épreuves au titre du handicap ou si je fais un dossier de demande.

### Epreuves

#### Epreuve(s) obligatoire(s)

T001 - Français écrit	Inscrit	Ponctuel
T002 - Français oral	Inscrit	Ponctuel
IP001 - Histoire - Géographie	Inscrit	Ponctuel
IP002 - Enseignement moral et civique	Inscrit	Ponctuel
IP003 - Langue vivante A - Suédois	Inscrit	Ponctuel
IP004 - Langue vivante B - Anglais	Inscrit	Ponctuel
IP005 - Enseignement scientifique	Inscrit	Ponctuel
IP015 - Numérique et sciences informatiques	Inscrit	Ponctuel

#### Enseignements optionnels ou Disciplines Non Linguistiques

EP001 - Arts - Art - Musique	Inscrit	Ponctuel
EP002 - Education physique et sportive	Non Inscrit	
EP003 - Langue des signes Française	Non Inscrit	
EP004 - Langue vivante C	Non Inscrit	
EP005 - Latin	Non Inscrit	
EP006 - Grec	Non Inscrit	

#### Epreuves à passer en 2022/2023 :

- les épreuves finales (juin) de première ;
- les épreuves passées au titre du contrôle continu (en fonction du choix d'évaluation).
- les épreuves optionnelles

Précédent Suivant Enregistrer Annuler



Aucune modification de statut ne sera prise en compte après la validation de l'inscription aux épreuves anticipées du Baccalauréat



Mon inscription est vérifiée et exacte, j'enregistre **avant le 16 décembre 2022**. Je suis alors inscrit.

En cas d'erreur, je modifie en ligne.

Votre inscription est alors enregistrée. Vous pouvez visualiser et éditer votre récapitulatif d'inscription.

Vous veillerez à noter votre numéro de candidat et votre numéro d'inscription

## 05 | PIÈCES JUSTIFICATIVES

Vous devez déposer les pièces justificatives dans votre espace candidat **avant le 16 décembre 2022** :

> **Candidat sportif de haut niveau**

> **Candidat individuel : aucune pièce justificative particulière, sauf sportif de haut niveau et/ou demande d'épreuve optionnelle d'EPS aménagée**



*En cliquant sur "J'ai fourni toutes les pièces", vous validez que vous avez fourni toutes vos pièces, **vous ne pourrez plus les modifier et vos pièces pourront être étudiées.***

Choix du mode d'évaluation concernant l'ensemble des épreuves de tronc commun et des épreuves optionnelles :

Choix 1 : évaluation unique pour chaque épreuve de tronc commun et optionnelle en fin de cycle terminal				
Matière	Classe de première		Classe de terminale	
	Epreuve	Coeff.	Epreuve	Coeff.
<b>Epreuves de tronc commun</b>				
Histoire-Géographie			Ecrit – 2h	6
Langue vivante A			Ecrit - 1h30 Oral - 10 min	6
Langue vivante B			Ecrit - 1h30 Oral - 10 min	6
Enseignement Moral et Civique			Oral – 30 min	2
Enseignement scientifique			Ecrit – 2h	6
Education physique et sportive			Epreuve sportive	5
Spécialité suivie uniquement en classe de terminale				8
Spécialités au choix :	Arts		Oral – 30 min	
	Biologique-écologie		Ecrit - 2h	
	Education Physique, pratiques et culture sportives		Oral – 30 min	
	Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques		Ecrit - 2h	
	Humanités, littérature et philosophie		Ecrit - 2h	
	Langues, littératures et cultures étrangères		Oral - 20 min	
	Littératures et Langues et cultures de l'Antiquité		Ecrit - 2h	
	Mathématiques		Ecrit - 2h	
	Numérique et sciences informatiques		Ecrit - 2h	
	Physique-chimie		Ecrit - 2h	
	Sciences de la vie et de la Terre		Ecrit - 2h	
	Sciences économiques et sociales		Ecrit - 2h	
	Sciences de l'ingénieur		Ecrit - 2h	
<b>Epreuves terminales (2 de ces épreuves pourront être choisies lors des épreuves du 2<sup>nd</sup> groupe)</b> (* ces épreuves se déroulent au mois de mars)				
Français	Ecrit - 4h Oral - 20 min	5 5		
Philosophie			Ecrit - 4h	8
Grand Oral			Oral - 20 min	10
Enseignement de spécialité 1				16
Enseignement de spécialité 2				16
Enseignements de spécialité au choix :	Arts (*)		Ecrit – 3h30 Oral – 30 min	
	Biologique-écologie (*)		Ecrit 3h30	
	Education Physique, pratiques et culture sportives (*)		En attente de définition	
	Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques (*)		Ecrit - 4h	
	Humanités, littérature et philosophie (*)		Ecrit - 4h	
	Langues, littératures et cultures étrangères (*)		Ecrit – 3h30 Oral – 20 min	
	Littératures et Langues et cultures de l'Antiquité (*)		Ecrit - 4h	
	Mathématiques (*)		Ecrit - 4h	
	Numérique et sciences informatiques (*)		Ecrit – 3h30	
	Physique-chimie (*)		Ecrit – 3h30	
	Sciences de la vie et de la Terre (*)		Ecrit – 3h30	
	Sciences économiques et sociales (*)		Ecrit - 4h	
	Sciences de l'ingénieur (*)		Ecrit - 4h	

Epreuves optionnelles

Définition des épreuves : [Cliquer ici](#)

Attention : en cas d'inscription à ces épreuves, la note sera prise en compte y compris si elle inférieure à la moyenne. Une absence à ces épreuve sera comptabilisée 00/20.

Langues et cultures de l'Antiquité (LCA) latin				Oral – 15 min	4	
Langues et cultures de l'Antiquité (LCA) grec				Oral – 15 min	4	
1 épreuve au choix parmi :	Arts	Arts plastiques			Oral – 30 min	4
		Cinéma-audiovisuel			Oral – 30min	
		Danse			Pratique + oral – 30 min	
		Histoire des arts			Oral – 30min	
		Musique (la salle d'examen disposera d'un piano. Pour tout autre instrument, le candidat devra apporter son instrument pour l'épreuve)			Pratique + oral – 30 min	
		Théâtre			Pratique + oral – 30 min	
	Education physique et sportive			Épreuve de sauvetage Épreuve de badminton en simple Oral – 20 min		
	Langue des signes française			Oral – 10min		
	Langue vivante C			Oral – 10 min		
1 épreuve supplémentaire en terminale parmi :	Mathématiques complémentaires (sauf pour les candidats qui suivent d'EDS mathématiques)				Oral – 30 min	4
	Mathématiques expertes (pour les candidats qui suivent d'EDS mathématiques)				Oral – 30 min	
	Droit et grands enjeux du monde contemporain				Oral – 20 min	



**Choix 2 : 1 évaluation en fin de première + 1 évaluation en fin de terminale pour chaque épreuve de tronc commun et optionnelle**

Matière		Classe de première		Classe de terminale	
		Epreuve	Coeff.	Epreuve	Coeff.
<b>Epreuves de tronc commun</b>					
Histoire-Géographie		Ecrit – 2h	3	Ecrit – 2h	3
Langue vivante A		Ecrit - 1h30	3	Ecrit - 1h30 Oral - 10 min	3
Langue vivante B		Ecrit - 1h30	3	Ecrit - 1h30 Oral - 10 min	3
Enseignement Moral et Civique		Oral – 30 min	1	Oral – 30 min	1
Enseignement scientifique		Ecrit – 2h	3	Ecrit – 2h	3
Education physique et sportive				Epreuve sportive	5
Spécialité suivie uniquement en classe de terminale (*)			8		
Spécialités au choix :	Arts	Oral – 30 min			
	Biologique-écologie	Ecrit - 2h			
	Education Physique, pratiques et culture sportives	Oral – 30 min			
	Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques	Ecrit - 2h			
	Humanités, littérature et philosophie	Ecrit - 2h			
	Langues, littératures et cultures étrangères	Oral - 20 min			
	Littératures et Langues et cultures de l'Antiquité	Ecrit - 2h			
	Mathématiques	Ecrit - 2h			
	Numérique et sciences informatiques	Ecrit - 2h			
	Physique-chimie	Ecrit - 2h			
	Sciences de la vie et de la Terre	Ecrit - 2h			
	Sciences économiques et sociales	Ecrit - 2h			
Sciences de l'ingénieur	Ecrit - 2h				
<b>Epreuves terminales (2 de ces épreuves pourront être choisies lors des épreuves du 2<sup>nd</sup> groupe)</b> <i>(*) ces épreuves se déroulent au mois de mars</i>					
Français		Ecrit - 4h Oral - 20 min	5 5		
Philosophie				Ecrit - 4h	8
Grand Oral				Oral - 20 min	10
Enseignement de spécialité 1					16
Enseignement de spécialité 2					16
Enseignements de spécialité au choix :	Arts (*)			Ecrit – 3h30 Oral – 30 min	
	Biologique-écologie (*)			Ecrit 3h30	
	Education Physique, pratiques et culture sportives (*)			En attente de définition	
	Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques (*)			Ecrit - 4h	
	Humanités, littérature et philosophie (*)			Ecrit - 4h	
	Langues, littératures et cultures étrangères (*)			Ecrit – 3h30 Oral – 20 min	
	Littératures et Langues et cultures de l'Antiquité (*)			Ecrit - 4h	
	Mathématiques (*)			Ecrit - 4h	
	Numérique et sciences informatiques (*)			Ecrit – 3h30	
	Physique-chimie (*)			Ecrit – 3h30	
	Sciences de la vie et de la Terre (*)			Ecrit – 3h30	
Sciences économiques et sociales (*)			Ecrit - 4h		
Sciences de l'ingénieur (*)			Ecrit - 4h		

Epreuves optionnelles

Définition des épreuves : [Cliquer ici](#)

Attention : en cas d'inscription à ces épreuves, la note sera prise en compte y compris si elle inférieure à la moyenne. Une absence à ces épreuve sera comptabilisée 00/20.

Langues et cultures de l'Antiquité (LCA) latin		Oral – 15 min	2	Oral – 15 min	2	
Langues et cultures de l'Antiquité (LCA) grec		Oral – 15 min	2	Oral – 15 min	2	
1 épreuve au choix parmi :	Arts	Arts plastiques	Oral – 30 min	2	Oral – 30 min	2
		Cinéma-audiovisuel	Oral – 30min		Oral – 30min	
		Danse	Pratique + oral – 30 min		Pratique + oral – 30 min	
		Histoire des arts	Oral – 30min		Oral – 30min	
		Musique (la salle d'examen disposera d'un piano. Pour tout autre instrument, le candidat devra apporter son instrument pour l'épreuve)	Pratique + oral – 30 min		Pratique + oral – 30 min	
		Théâtre	Pratique + oral – 30 min		Pratique + oral – 30 min	
	Education physique et sportive	Épreuve de sauvetage Oral – 15 min	Épreuve de badminton en simple Oral – 15 min			
	Langue des signes française	Oral – 10min	Oral – 10min			
Langue vivante C	Oral – 10 min	Oral – 10 min				
1 épreuve supplémentaire en terminale parmi :	Mathématiques complémentaires (sauf pour les candidats qui suivent d'EDS mathématiques)			Oral – 30 min	2	
	Mathématiques expertes (pour les candidats qui suivent d'EDS mathématiques)			Oral – 30 min		
	Droit et grands enjeux du monde contemporain			Oral – 20 min		

## Epreuves anticipées –session 2023

## au titre du baccalauréat technologique– session 2024

Choix du mode d'évaluation concernant l'ensemble des épreuves de tronc commun et des épreuves optionnelles :

Choix 1 : évaluation unique pour chaque épreuve de tronc commun et optionnelle en fin de cycle terminal				
Matière	Classe de première		Classe de terminale	
	Epreuve	Coeff.	Epreuve	Coeff.
<b>Epreuves de tronc commun</b>				
Histoire-Géographie			Ecrit – 2h	6
Langue vivante A – ETLVA (si l'ETLV porte sur la LVA)			Ecrit - 1h30 Oral - 10 min	6
Langue vivante B – ETLVB (si l'ETLV porte sur la LVB)			Ecrit - 1h30 Oral - 10 min	6
Enseignement Moral et Civique			Oral – 30 min	2
Mathématiques			Ecrit – 2h	6
Education physique et sportive			Epreuve sportive	5
<b>Epreuves de spécialité (2 de ces épreuves de terminale pourront être choisies lors des épreuves du 2<sup>nd</sup> groupe)</b> <i>(*) ces épreuves se déroulent au mois de mars</i>				
STMG	Science de gestion et numérique		Oral – 20 min	8
	Management, sciences de gestion et numérique (*)		Ecrit - 4h	16
	Droit et économie (*)		Ecrit - 4h	16
ST2S	Physique/Chimie pour la santé		Ecrit – 2h	8
	Chimie, biologie et physiopathologies humaines (*)		Ecrit - 4h	16
	Science et techniques sanitaires et sociales(*)		Ecrit - 4h	16
STL	Biochimie-Biologie		Ecrit – 2h	8
	Biochimie-Biologie-Biotechnologie ou Sciences physiques et chimiques en laboratoire (*)		Ecrit – 3h Pratique – 3h	16
	Phys./Chimie et Mathématiques (*)		Ecrit – 3h	16
STI2D	Innovation technologique		Oral – 20 min	8
	Ingénierie, innovation et développement durable (*)		Ecrit - 4h	16
	Phys./Chimie et Mathématiques (*)		Ecrit – 3h	16
STD2A	Phys./Chimie		Ecrit – 2h	8
	Analyse et méthodes en design (*)		Ecrit - 4h	16
	Conception et création en design et métiers d'art (*)		Pratique – 3h	16
S2TMD	Economie, droit et environnement du spectacle vivant		Oral – 20 min	8
	Culture et sciences chorégraphiques / ou musicales / ou théâtrales (*)		Ecrit - 4h	16
	Pratique chorégraphique / ou musicale / ou théâtrale (*)		Pratique – 50 min	16
STHR	Enseignement scientifique alimentation- environnement		Ecrit – 2h	8
	Economie-gestion hôtelière (*)		Ecrit - 4h	16
	Sciences et technologies culinaires et des services - Enseignement scientifique alimentation- environnement (*)		Ecrit – 3h Pratique – 3h	16
<b>Epreuves terminales (2 de ces épreuves pourront être choisies lors des épreuves du 2<sup>nd</sup> groupe)</b>				
Français	Ecrit - 4h Oral - 20 min	5 5		
Philosophie			Ecrit - 4h	4
Grand Oral			Oral - 20 min	14

Epreuves optionnelles

Définition des épreuves : [Cliquer ici](#)

Attention : en cas d'inscription à ces épreuves, la note sera prise en compte y compris si elle inférieure à la moyenne. Une absence à ces épreuve sera comptabilisée 00/20.

2 épreuves maximum parmi	Arts	Arts plastiques			Oral – 30 min	4 par épreuve
		Cinéma-audiovisuel			Oral – 30min	
		Danse			Pratique + oral – 30 min	
		Histoire des arts			Oral – 30min	
		Musique (la salle d'examen disposera d'un piano. Pour tout autre instrument, le candidat devra apporter son instrument pour l'épreuve)			Pratique + oral – 30 min	
		Théâtre			Pratique + oral – 30 min	
	Education physique et sportive				Épreuve de sauvetage Épreuve de badminton en simple Oral – 20 min	
	Langue des signes française				Oral – 10min	
	Langue vivante C (uniquement pour la série STHR)				Oral – 10min	

Choix 2 : 1 évaluation en fin de première + 1 évaluation en fin de terminale pour chaque épreuve de tronc commun et optionnelle				
Matière	Classe de première		Classe de terminale	
	Epreuve	Coeff.	Epreuve	Coeff.
<b>Epreuves de tronc commun</b>				
Histoire-Géographie	Ecrit – 2h	3	Ecrit – 2h	3
Langue vivante A – ETLVA (si l'ETLV porte sur la LVA)	Ecrit - 1h30	3	Ecrit - 1h30 Oral - 10 min	3
Langue vivante B – ETLVB (si l'ETLV porte sur la LVB)	Ecrit - 1h30	3	Ecrit - 1h30 Oral - 10 min	3
Enseignement Moral et Civique	Oral – 30 min	1	Oral – 30 min	1
Mathématiques	Ecrit – 2h	3	Ecrit – 2h	3
Education physique et sportive			Epreuve sportive	5
<b>Epreuves de spécialité (2 de ces épreuves de terminale pourront être choisies lors des épreuves du 2<sup>nd</sup> groupe)</b> <i>(*) ces épreuves se déroulent au mois de mars</i>				
STMG	Science de gestion et numérique	Oral – 20 min	8	
	Management, sciences de gestion et numérique (*)			Ecrit - 4h 16
	Droit et économie (*)			Ecrit - 4h 16
ST2S	Physique/Chimie pour la santé	Ecrit – 2h	8	
	Chimie, biologie et physiopathologies humaines (*)			Ecrit - 4h 16
	Science et techniques sanitaires et sociales(*)			Ecrit - 4h 16
STL	Biochimie-Biologie	Ecrit – 2h	8	
	Biochimie-Biologie-Biotechnologie ou Sciences physiques et chimiques en laboratoire (*)			Ecrit – 3h Pratique – 3h 16
	Phys./Chimie et Mathématiques (*)			Ecrit – 3h 16
STI2D	Innovation technologique	Oral – 20 min	8	
	Ingénierie, innovation et développement durable (*)			Ecrit - 4h 16
	Phys./Chimie et Mathématiques (*)			Ecrit – 3h 16
STD2A	Phys./Chimie	Ecrit – 2h	8	
	Analyse et méthodes en design (*)			Ecrit - 4h 16
	Conception et création en design et métiers d'art (*)			Pratique – 3h 16
S2TMD	Economie, droit et environnement du spectacle vivant	Oral – 20 min	8	
	Culture et sciences chorégraphiques / ou musicales / ou théâtrales (*)			Ecrit - 4h 16
	Pratique chorégraphique / ou musicale / ou théâtrale (*)			Pratique – 50 min 16
STHR	Enseignement scientifique alimentation-environnement	Ecrit – 2h	8	
	Economie-gestion hôtelière (*)			Ecrit - 4h 16
	Sciences et technologies culinaires et des services - Enseignement scientifique alimentation-environnement (*)			Ecrit – 3h Pratique – 3h 16
<b>Epreuves terminales (2 de ces épreuves pourront être choisies lors des épreuves du 2<sup>nd</sup> groupe)</b>				
Français	Ecrit - 4h	5		
	Oral - 20 min	5		
Philosophie			Ecrit - 4h	4
Grand Oral			Oral - 20 min	14

Epreuves optionnelles

Définition des épreuves : [Cliquer ici](#)

Attention : en cas d'inscription à ces épreuves, la note sera prise en compte y compris si elle inférieure à la moyenne. Une absence à ces épreuve sera comptabilisée 00/20.

2 épreuves maximum parmi	Arts	Arts plastiques	Oral – 30 min	2 par épreuve	Oral – 30 min	2 par épreuve
		Cinéma-audiovisuel	Oral – 30 min		Oral – 30 min	
		Danse	Pratique + oral – 30 min		Pratique + oral – 30 min	
		Histoire des arts	Oral – 30 min		Oral – 30 min	
		Musique (la salle d'examen disposera d'un piano. Pour tout autre instrument, le candidat devra apporter son instrument pour l'épreuve)	Pratique + oral – 30 min		Pratique + oral – 30 min	
		Théâtre	Pratique + oral – 30 min		Pratique + oral – 30 min	
	Education physique et sportive	Épreuve de sauvetage Oral – 15 min	Épreuve de badminton en simple Oral – 15 min			
	Langue des signes française	Oral – 10min	Oral – 10min			
	Langue vivante C (uniquement pour la série STHR)	Oral – 10min	Oral – 10min			